



En supplément,
une lettre de M.
André Philip,
Ministre des
Finances, publiée
dans la revue
de l'Education
Surveillée, et la
réponse d'Henri
Joubrel, dans la
revue Sauvons
l'Enfance, datées
de 1946

La vie de château

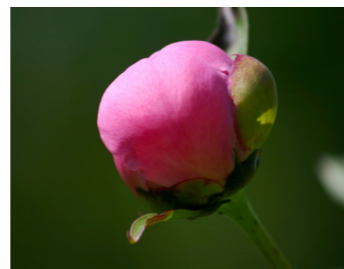
« Ma chère, depuis l'avènement de cette république, il n'est guère plus que grâce au CNAHES que l'on peut encore librement séjourner de château en château... ».

Mes fonctions d'archiviste « missionné » par le CNAHES dans la région Rhône-Alpes m'ont amené au cours de l'année 2008 à évoluer dans le cadre prestigieux de deux « châteaux du social » : d'abord à l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique Elise-Rivet de Lyon, puis à la maison d'enfants Les Alizés de Saint-Romain-au-Mont-d'Or. Le premier de ces châteaux se trouve dans le 6e arrondissement de Lyon, au lieu dit « le Point du Jour ». A l'une des entrées, une statue de la Vierge accueille le visiteur et une plaque commémorative rappelle le souvenir d'une ancienne supérieure religieuse, Mère Elise Rivet, morte en déportation en 1945 à Ravensbrück pour son activité de résistante. Il faut alors gravir une petite route au milieu du parc pour accéder au château, formé d'un bâtiment central flanqué de deux ailes, où vont et viennent jeunes et professionnels. Guidé par la secrétaire, je visite les différents lieux où j'aurai à officier : le bureau du directeur, du psychiatre, une salle de réunions et surtout, l'ancienne chapelle, coupée en deux par une cloison qui sépare le gymnase d'un local d'archives et de débaras. Dans cet ancien sanctuaire, l'autel surélevé a pour vis-à-vis six hauts placards d'archives, sur chacun desquels une plaque indique la destination première : « Comité d'entreprise », « Facturation », « Comptabilité », « Personnel », « Divers », « Elèves ». Je n'y trouve malheureusement

presque pas de documents antérieurs à la laïcisation progressive de cet ancien établissement congrégationniste, marquée par la création d'une association gestionnaire en 1970, puis par l'arrivée du premier directeur laïc en 1987. Ma curiosité sur cette histoire de près de deux siècles doit se satisfaire du récit de seconde main d'un prélat du pape, Mgr Cristiani, publié en 1964 sur la vie de la fondatrice de l'œuvre, ainsi que de quelques lectures annexes. Au début du XIXe siècle, l'Hôpital de l'Antiquaille, installé depuis peu sur la colline de Fourvière et financé entièrement sur fonds publics, cumule les fonctions d'asile de vieillards, de dépôt de filles publiques, d'hôpital pour vénériens et aliénés et de maison de correction. C'est pour organiser la mise au travail de la population des « filles perdues » et/ou vénériennes guéries que l'on fait appel, en 1804 et 1805, à Joseph-Marie Jacquard, l'inventeur lyonnais du métier à tisser semi-automatique. Celui-ci ne s'entend pas à diriger le travail de ce genre d'ouvrières dans les ateliers de soie et on finit par le renvoyer... Dans les décennies suivantes, le souci de préparer les filles de l'Antiquaille à leur sortie se précise en termes de relèvement spirituel. C'est à la suite d'une retraite organisée pour les filles en 1825, dont le succès est décrit comme conquis de haute lutte, qu'un Refuge est fondé pour recevoir les « jeunes repenties » de l'hôpital, en attendant d'y adjoindre les « préservées ». C'est ce Refuge, indépendant depuis 1839, qui s'installera près d'un siècle plus tard, en 1937, au Point du jour, dans ce qu'on appelle le « château du diable ». Les religieuses, hospitalières à l'origine, ont leurs statuts de sœurs du Refuge de

Notre-Dame de Compassion depuis 1856, presque en même temps que la reconnaissance d'utilité publique et la première habilitation à recevoir des mineures délinquantes. Les sœurs ont disparu, les dernières sont parties en 1999. Je retrouve les professionnels d'aujourd'hui lors des déjeuners préparés par un cuisinier périgourdin : ces petits moments où ils peuvent passer un moment convivial et paisible, échanger leurs plaisanteries, parler de leurs jeunes... De mon côté, je tâche de constituer et inventorier un fonds d'archives à peu près cohérent qui représente au final 4,40 mètres linéaires. La vie de château s'est éloignée depuis ce temps-là, sans que j'y perde trop au change depuis ma prise de fonction comme chargé de mission du CNAHES au mois d'octobre. Car c'est une première historique : depuis la rentrée 2010, l'IRTS de Montrouge met un de ses bureaux à disposition de notre association avec ligne téléphonique et connexion Internet. J'y consacre depuis l'essentiel de mon temps non occupé par des classements d'archives ou des visites en extérieur. Pour ceux qui auraient des suggestions, la décoration y reste en grande partie à faire (1er étage, bureau 116...).

Sylvain Cid
chargé de mission du Cnahes



EDITORIAL

Lectures

Y a-t-il un directeur dans l'institution ?

Filles de justice

Revue d'histoire de l'enfance «Irrégulière»
p. 2

Nouvelles des régions

Bourgogne
Centre
Lorraine
Rhône-Alpes

p. 3

Rendez-vous

Journée d'étude nationale et AG du Cnahes
14 et 15 juin 2010

p. 2

Du côté des archives

P. 4

L'éditorial de cette lettre ne peut qu'être laissé à Jacques Mazé, un des fondateurs du CNAHES, qui nous a quittés le 21 février 2010 et qui est resté jusqu'au bout un éducateur toujours à l'affût, traquant ce qu'il considère comme des injustices, prêt constamment à remettre en cause son action, faire son autocritique, à l'image de ce billet d'humeur. Ce texte, qui peut être lu comme le fil rouge de tout son parcours, nous invite à poursuivre la réflexion diachronique que nous avons initiée dans l'association et ne saurait être une nécrologie dont il était peu friand :

« Dans les années quarante, lorsque nous nous sommes lancés dans cette aventure de ce que l'on appelle maintenant le secteur socio-éducatif, nos aînés ont mis en place des textes qu'il faut bien appeler révolutionnaires ainsi que des procédures pour les appliquer : les ordonnances de février 1945 sur la jeunesse délinquante, la Sécurité sociale et les Allocations familiales en sont des exemples probants, ce n'est pas pour rien si depuis quelques années le Pouvoir essaye de les démanteler. Maintenant nos aînés sont morts, et nous, nous avons vieilli, nous nous sommes embourgeoisés, institutionnalisés et nous proposons de gérer la crise, de gérer la misère, des restaurants du cœur de Coluche aux asiles de nuit de l'abbé Pierre. Si nous n'avons plus que cela à proposer, c'est que notre temps est fini, et nous avec. S'il ne s'agit que de gérer la crise, de répartir la misère entre les plus miséreux et les pauvres en étant payés

de 10 à 20 mille francs par mois, ne comptez plus sur moi. Ma révolte est la même que dans les années 40 où je traînais mes godasses dans la "zone" de la Courneuve et le long du canal Saint-Martin, la même face aux enfants de 13 ans en prison, la même face à la misère sordide des gens cherchant leur pitance dans les poubelles ; ou plutôt, non, ma révolte n'est pas la même, elle est encore plus aigüe, plus extrême, même si elle ne m'empêche plus ni de manger ni de dormir, ce qui était souvent le cas dans les années quarante. J'ai drôlement vieilli... ».

Jacques Mazé

vice président
et fondateur du Cnahes
le 15 janvier 1988

Un portrait de Jacques Mazé issu d'une série d'entretiens réalisés par Mathias Gardet en 1996, relu et corrigé par ce dernier, sortira dans un ouvrage intitulé **Portrait de groupe avec éducateur**, co-écrit avec Samuel Boussion qui lui dressera le profil de la première génération d'éducateurs dans les années 1940-1950 (Paris, L'Harmattan, collection Travail social, à paraître fin 2010).

La lettre du CNAHES

Directeur de publication
Roger Bello
63 rue de Croulebarbe
75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnaheS.org
www.cnaheS.org

La lettre est éditée
et routée avec le
concours du Synéas
et mise sous pli par les
militants du CNAHES
Ile de France

